

**OIT – Programme international pour l’abolition du travail des enfants
(IPEC)**

Investir dans chaque enfant

**Etude économique sur les coûts et les bénéfices de l’élimination
du travail des enfants**

Décembre 2003

RESUME ANALYTIQUE

Résultats et implications

L'élimination du travail des enfants est une finalité inscrite dans les conventions de l'OIT, la législation nationale et les objectifs des organisations d'employeurs et de travailleurs, et autres institutions de la société civile à l'échelon international. Mais quelles sont les ressources nécessaires à la réalisation d'un tel objectif ? Quelles seront les conséquences économiques et comment se répartiront-elles entre les différents secteurs de la communauté globale ?

L'IPEC a mené la première étude intégrée sur les coûts et les bénéfices économiques de l'élimination du travail des enfants dans les pays en développement et en transition. Un programme général d'action a été développé et appliqué de façon hypothétique dans tous les pays ; des estimations ont ainsi été faites du coût de chaque composante du programme ainsi que des gains économiques de l'élimination des formes préjudiciables du travail des enfants et de son remplacement par l'éducation. L'étude ne revient pas sur l'*opportunité* de l'élimination du travail des enfants car il n'est plus question de la remettre en cause ; elle précise le coût financier qu'elle représente et son impact économique. De même, elle ne fait aucune proposition politique spécifique car le programme d'action adopté est générique alors que les politiques actuelles doivent être adaptées au contexte national spécifique ; elle fournit plutôt des informations susceptibles d'aider les responsables de l'élaboration de politiques et ceux qui font campagne pour leur acceptation.

Les composantes du programme sont les suivantes:

a. **Education:** extension de la capacité des écoles et amélioration de la qualité de l'enseignement conformément à la convention n° 138 de l'OIT, qui stipule que l'éducation doit rester la principale activité des enfants jusqu'à l'âge de 14 ans. L'étude estime à la fois le coût du capital fixe (construction de bâtiments) et les coûts renouvelables liés à l'amélioration de l'accès de tous les enfants non scolarisés à l'éducation ainsi que les compléments de ressources visant à améliorer le sort de la population enfantine. Elle s'intéresse également au coût de la réduction de taille des classes et de la fourniture de matériels suffisants lorsque les pratiques en vigueur ne satisfont pas aux directives de qualité internationales. Les objectifs fixés incluent l'éducation primaire universelle d'ici 2015 et l'éducation secondaire universelle de premier cycle d'ici 2020. Il faut rappeler qu'une part importante de cet engagement n'est pas spécifique à ce programme et que l'éducation primaire universelle est également un des objectifs du Millénaire pour le développement définis par la communauté internationale. Dans ce contexte, l'élimination du travail des enfants s'inscrit dans le cadre des objectifs déjà existants. Lors de l'estimation de son coût total, nous devons garder à l'esprit que l'augmentation de coût du programme (l'ajout aux coûts déjà occasionnés par d'autres engagements) est faible.

b. **Transfert de revenus:** mise en place de programmes spécifiques dans chaque pays en vue de couvrir la perte de revenus des ménages générée par le transfert des enfants du monde du travail vers l'école. Ces programmes cibleront toutes les familles démunies ayant des enfants d'âge scolaire et leur verseront des prestations calculées à partir d'une formule prenant en compte la valeur moyenne du travail des enfants, le nombre d'enfants par foyer et le degré de pauvreté de la famille.

c. **Interventions non scolaires:** programmes regroupant des mesures visant à éliminer de toute urgence les pires formes de travail des enfants, conformément à la convention n° 182 de l'OIT. Ces programmes permettront de soustraire du monde du travail, et le cas échéant de réadapter, les enfants astreints à des formes de travail intrinsèquement condamnables, telles que le travail forcé et la prostitution, ainsi que ceux affectés à des travaux dangereux. Les interventions cibleront également les enfants socialement exclus, incluant les réfugiés et ceux des castes inférieures, qui nécessitent parfois une attention particulière. D'une manière générale, nous pouvons considérer que ces interventions qui prennent en considération les facteurs culturels jouant parfois un rôle essentiel dans la perpétuation et la légitimation du travail des enfants, complètent les facteurs économiques pris en compte par le reste du programme. Bien que ces facteurs culturels aient souvent une dimension sexospécifique dont il faut tenir compte lors de la planification et de la mise en œuvre des interventions, nous considérons cependant que, pour les besoins de cette étude, les spécificités relatives à chaque sexe n'influencent pas les coûts du programme.

A ces trois composantes du coût de l'élimination du travail des enfants s'ajoute le coût de substitution de la main-d'œuvre infantile, qui fait référence aux bénéfices économiques perdus suite au retrait des enfants d'une partie des activités de production. Quant aux bénéfices, deux se dégagent plus particulièrement: capacité de production accrue d'une génération de travailleurs du fait d'un meilleur niveau d'instruction, et gains économiques dus à l'amélioration de la santé du fait de l'élimination des pires formes de travail des enfants. Mais d'autres avantages existent encore, dont l'amélioration des opportunités de développement personnel et d'intégration sociale, mais ils sont difficilement quantifiables et en conséquence, ce rapport n'en tient pas compte.

Tableau 1-1: Composantes des coûts et bénéfices

Coûts	
Education	Coûts de la construction de nouvelles écoles, formation et recrutement de nouveaux enseignants, offre de matériels pédagogiques additionnels
Transfert	Coûts liés à l'administration des programmes de transfert de revenus
Interventions	Coûts de la réalisation de l'objectif lié à l'élimination urgente des pires formes de travail des enfants et de la prise en compte des besoins particuliers de certaines catégories de population
Coût de substitution	Coûts pour les familles du revenu perdu dégagé par le travail des enfants
Bénéfices	
Education	Avantages liés à l'amélioration de la productivité et de la capacité de gains du fait d'une meilleure éducation
Santé	Avantages liés à une baisse des maladies et lésions suite à l'élimination des pires formes de travail des enfants

Le rapport revient sur les détails du calcul de ces différentes composantes. On peut déjà noter que, conformément à la pratique habituelle dans ce type d'études, le transfert de revenus (des contribuables vers les bénéficiaires du programme) n'est pas considéré comme un coût économique, car il n'y a aucune affectation de ressource "réelle" en compensation de ce

transfert. Néanmoins, le coût d'administration du programme est pris en compte car celui-ci mobilise le temps et l'énergie de fonctionnaires qui pourraient être affectés à d'autres tâches.

En vue de quantifier les coûts et les bénéfices, nous avons utilisé les données nationales à trois niveaux. Tout d'abord des équipes de recherche ont recueilli des informations dans huit pays : Brésil, Sénégal, Kenya, Tanzanie, Ukraine, Pakistan, Népal et Philippines ; ces données sont les plus complètes. Puis nous avons tenu compte des données rassemblées dans près de vingt-quatre pays additionnels ayant mis en œuvre au cours de la dernière décennie des enquêtes auprès des ménages, sous l'impulsion de l'IPEC et de la Banque mondiale. Bien qu'incomplètes, celles-ci ont permis de rassembler des informations très détaillées sur la plupart des facteurs liés aux coûts et bénéfices. (L'annexe 2 fournit une liste détaillée de ces pays). Enfin, nous avons utilisé les données publiques disponibles sur la démographie, l'économie et l'éducation dans les pays disposant d'informations plus complètes comme base d'extrapolation pour les pays restants. Le rapport présente les conclusions aux niveaux global et régional, mais il fait également appel à des études de cas de l'IPEC pour illustrer certains des problèmes inhérents à la mesure, et il inclut des versions condensées de trois rapports nationaux en annexe. (La version finale de ces rapports fera l'objet d'une publication séparée de l'IPEC.)

La méthodologie utilisée dans cette étude prend en compte les estimations alternatives à chaque étape. Ainsi, il n'y a pas de résultat unique mais une série de résultats variant en fonction des hypothèses envisagées. Néanmoins, nous avons produit une estimation de base, en nous appuyant sur les hypothèses les plus vraisemblables. Les résultats sont résumés dans le tableau 1-2 ci-après.

Tableau 1-2: Total des coûts et bénéfices économiques liés à l'élimination du travail des enfants sur la période entière (2000 à 2020), en milliards de dollars des Etats-Unis, en PPA (le pourcentage du revenu national brut annuel récapitulatif est entre parenthèses)

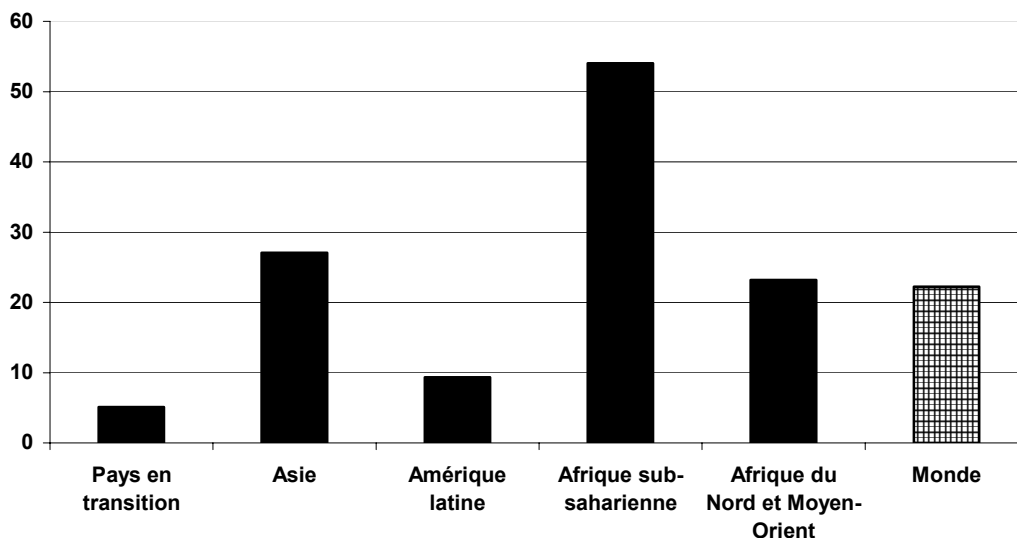
Région	Pays en transition	Asie	Amérique latine	Afrique subsaharienne	Afrique du Nord et Moyen-Orient	Monde entier
Coûts totaux	25.6	458.8	76.6	139.5	59.7	760.3
Education	8.5	299.1	38.7	107.4	39.6	493.4
Transfert	0.7	6.3	1.2	1.5	1.1	10.7
Interventions	0.4	2.4	5.8	0.6	0.2	9.4
Coût de substitution	16.0	151.0	30.9	30.1	18.8	246.8
Bénéfices totaux	149.8	3'321.3	407.2	723.9	504.1	5'106.3
Education	145.8	3'307.2	403.4	721.8	500.2	5'078.4
Santé	4.0	14.0	3.8	2.1	3.9	28.0
Bénéfices économiques nets	124.2	2'862.4	330.6	584.4	444.4	4'346.1
	(5.1%)	(27.0%)	(9.3%)	(54.0%)	(23.2%)	(22.2%)
Coût du transfert	13.1	125.8	23.5	29.1	22.1	213.6
Bénéfices financiers nets	111.1	2'736.6	307.1	555.4	422.3	4'132.5
	(4.6%)	(25.9%)	(8.7%)	(51.3%)	(22.0%)	(21.1%)

Dans les coûts et bénéfices du tableau 1-1, les "coûts de transfert" font référence aux coûts d'administration du programme de transfert de revenus. Les bénéfices économiques nets représentent la différence entre les coûts économiques totaux et les bénéfices économiques

totaux. En déduisant le coût pour le secteur public du transfert de revenu, on obtient les bénéfices financiers nets. Les chiffres sont fournis par région et globalement, en milliards de dollars et en pourcentage du revenu total de l'année 2000. Il s'agit de valeurs actualisées : elles regroupent en un chiffre unique l'ensemble des coûts et bénéfices au cours des vingt années de durée du programme (et des années additionnelles de bénéfices, les enfants continuant à travailler à l'âge adulte), réduisant l'équivalent actuel des futurs montants au taux de 5 pour cent par année.

La conclusion essentielle est que le retrait des enfants du monde du travail et la scolarisation universelle devraient entraîner d'énormes avantages économiques (s'ajoutant aux avantages sociaux intrinsèques qui confèrent son importance au problème). Globalement, les bénéfices excèdent les coûts dans un rapport de 6.7 à 1, soit l'équivalent, compte tenu de la répartition dans le temps des coûts et bénéfices, d'un taux de rendement interne de 43,8 pour cent. Il faut noter que ces chiffres laissent entrevoir un degré de précision qui est infondé au vu du grand nombre d'incertitudes entourant la mesure des différentes composantes. Comme il est précisé tout au long du rapport, les chiffres peuvent être supérieurs ou inférieurs aux montants indiqués. Néanmoins, l'écart entre les bénéfices et les coûts est si important qu'il est insensible aux ajustements raisonnables de la méthodologie. Il y aura des bénéfices considérables dans toutes les régions, même si certaines en bénéficient plus que d'autres. Le graphique 1-1 reprend les résultats obtenus.

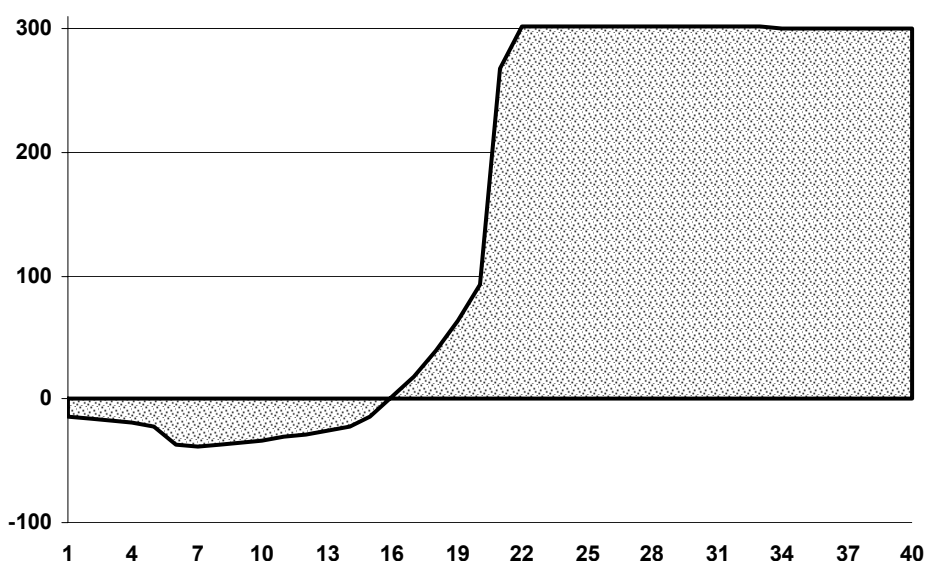
Graphique 1-1: Bénéfices économiques nets en pourcentage du revenu national brut annuel



En montrant que les bénéfices de l'éducation généralisée sont bien supérieurs aux coûts, l'étude corrobore les résultats de la recherche menée par la Banque mondiale (Psacharopoulos et Patrinos, 2002) et d'autres institutions qui concluent à un taux de rendement nettement positif des investissements dans ce secteur.

La seconde approche consiste à examiner les flux économiques pendant les vingt années que dure le programme hypothétique, puis les bénéfices sur les vingt années suivantes. Le graphique 1-2 montre la structure à l'échelon global ; au niveau régional, les structures sont identiques.

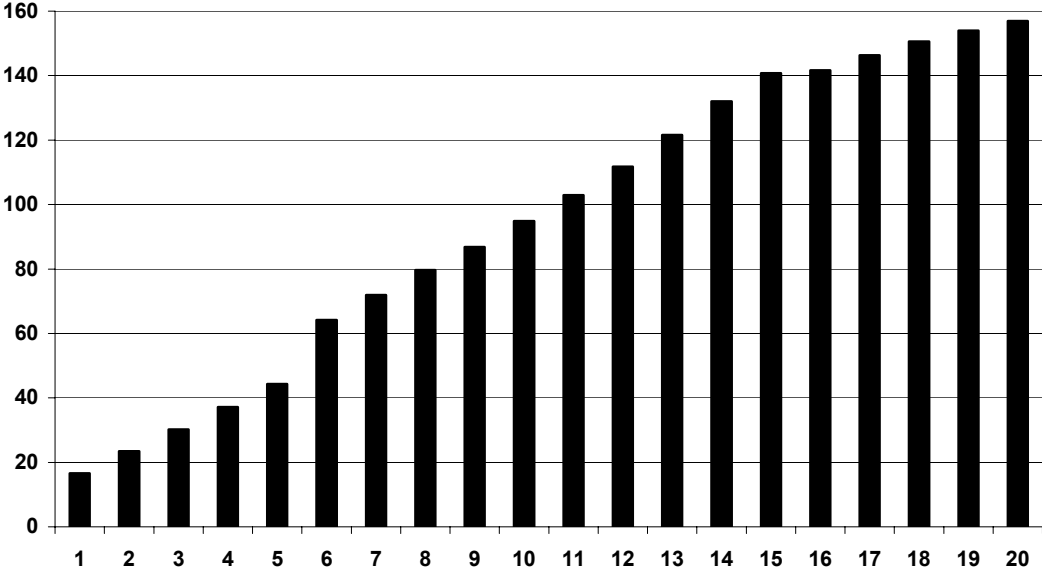
Graphique 1-2: Bénéfices (coûts) économiques annuels nets non actualisés en milliards de dollars des Etats-Unis, en PPA



Ce graphique étudie l'évolution dans le temps des flux annuels nets non actualisés. Au cours des huit premières années, ils sont à la baisse (valeurs négatives), puis ils s'inversent pour devenir positifs en 2016. Il montre que le programme d'élimination du travail des enfants a un volet économique qui s'exprime comme un investissement transgénérationnel, un engagement durable envers les enfants afin qu'ils en retirent des bénéfices une fois adultes. Pendant la quinzaine d'années que dure la mise en œuvre du programme, les coûts sont supérieurs aux bénéfices. Au-delà, le flux net devient positif, de façon plus marquée après 2020 attendu qu'au-delà de cette date les coûts deviennent nuls et que seuls interviennent les bénéfices imputables à l'amélioration de l'éducation et de la santé. En conséquence, d'un point de vue global, les bénéfices différés dépassent largement les coûts, même en tenant compte des effets de l'actualisation (ce que ne fait pas le graphique 1-2). Il faut noter que les informations du graphique 1-2 n'incluent pas le montant des transferts de revenus car ceux-ci ne représentent pas une déduction réelle des comptes nationaux. Leur prise en compte retarde d'une année l'interversion des bénéfices par rapport aux coûts, mais elle n'affecte pas fondamentalement la structure globale des résultats.

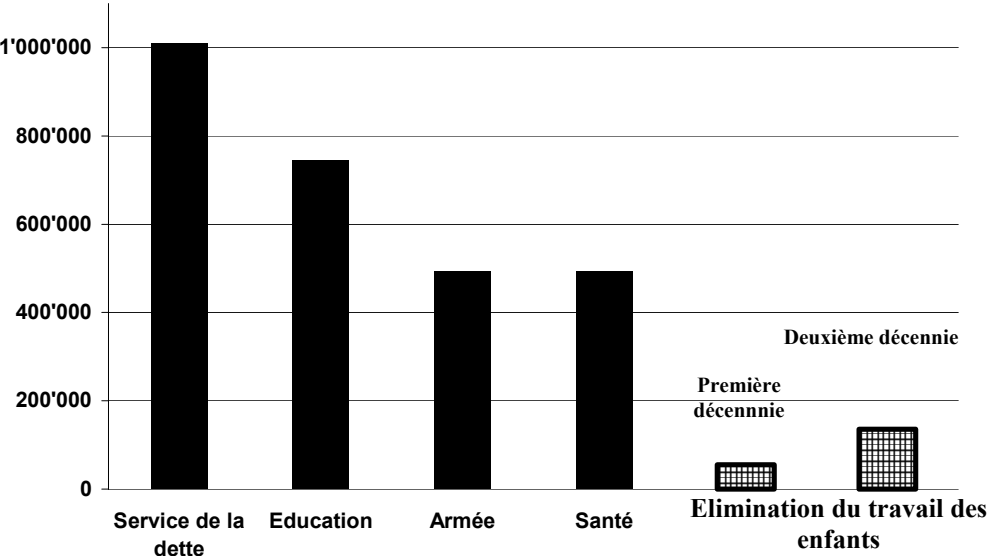
D'un point de vue pratique, il est important de prendre en considération les coûts à charge du secteur public en particulier. Il faut mobiliser des ressources en vue de financer l'éducation, les programmes de transfert et les interventions ciblées dans l'optique de dégager les bénéfices escomptés. Le graphique 1-3 examine les coûts du programme sur les 20 ans que dure sa mise en œuvre. Il inclut les transferts de revenu mais exclut les coûts de substitution assumés par les ménages ; il déduit également 20 pour cent des bénéfices accumulés chaque année en se fondant sur l'hypothèse que le secteur public regagnerait environ un cinquième du montant grâce à l'augmentation de ses recettes. Les coûts augmentent de façon continue sur cette période, mais de façon moins marquée au-delà de 2015, qui est la date butoir pour la réalisation de l'objectif lié à l'éducation primaire universelle. En 2020, les coûts seront nuls et l'extension de ce graphique au-delà de cette date permet de voir uniquement les gains associés à ces bénéfices économiques (environ 60 milliards de dollars des États-Unis par année).

Graphique 1-3: Coûts de l'élimination du travail des enfants pour le secteur public, en milliards de dollars des Etats-Unis, en PPA



Quelles sont les implications d'un investissement d'une telle ampleur pour la communauté internationale? La réponse peut par exemple s'appuyer sur une comparaison des coûts du graphique 1-3 avec d'autres postes de dépenses. Le graphique 1-4 confronte, durant chacune des deux décennies que dure le programme, le coût annuel moyen de l'élimination du travail des enfants avec quatre autres postes de dépenses dans les pays en développement durant l'année 2000.

Graphique 1-4: Coût annuel moyen de l'élimination du travail des enfants relativement à d'autres postes de dépenses, en millions de dollars des Etats-Unis, en PPA



Le montant annuel moyen durant la première décennie est dérisoire par rapport à la charge que représente actuellement le financement du service de la dette ou l'armée ; il est également faible relativement aux dépenses sociales actuelles. La moyenne correspondante durant la deuxième décennie est plus élevée tout en restant raisonnable au vu des autres postes de dépenses, notamment après une période de croissance économique durable.

En mettant les deux analyses en parallèle (bénéfices économiques nets et coûts pour le secteur public), quelles conclusions tirer ? Les graphiques 1-2 et 1-3 montrent qu'à une période assez longue d'environ quinze ans marquée par une prédominance des coûts nets, succède une période encore plus étendue pendant laquelle les bénéfices nets l'emportent nettement sur les coûts. En fait, les coûts deviennent nuls au bout de 20 ans alors que les bénéfices continuent de progresser pendant une quarantaine d'années. Le problème essentiel concerne le financement d'un investissement aussi long et aussi élevé. Nous estimons qu'à la lumière des fonds potentiellement disponibles, le problème est plutôt d'ordre politique qu'économique. Le programme d'élimination du travail des enfants entraîne une augmentation sensible mais pas démesurée des dépenses sociales courantes (représentant en moyenne 11 pour cent durant la deuxième décennie). Dans ce contexte, il faut rappeler que l'éducation universelle aux niveaux du primaire et du premier cycle du secondaire, qui est un objectif bénéficiant déjà d'un large soutien, constitue une part importante des coûts et bénéfices économiques. Si nous décidons d'aller de l'avant, cet objectif devra être placé dans le contexte de l'élimination du travail des enfants, notamment de ses pires formes. Ainsi, le coût additionnel de cet engagement sera très inférieur au montant total indiqué. Nous espérons donc que certains modèles de ce programme d'éradication du travail des enfants soient soumis à discussion dans le cadre de l'allègement de la dette et de l'aide au développement.

Méthodologie

La partie ci-après présente les résultats secondaires et cherche à savoir dans quelle mesure les conclusions peuvent être modifiées par certaines incertitudes liées à la mesure et les hypothèses émises pour effectuer les calculs.

Chapitre 3: Qui sont les enfants-travailleurs?

L'approche adoptée pour évaluer l'ampleur du travail des enfants se fonde sur deux principales conventions de l'OIT. La convention n° 138 fixe à plus de 12 ans l'âge d'admission des enfants à tout type de travail et autorise l'emploi à des travaux légers des enfants de 12 à 13 ans dans les pays en développement, et de 13 à 14 ans dans les pays développés. Elle exige l'éducation primaire universelle jusqu'à l'âge de 14 ans dans les pays en développement et 15 ans dans le reste du monde. La convention n° 182 interdit les pires formes de travail des enfants aux enfants de moins de 18 ans et demande leur élimination de toute urgence. Notre étude ciblant uniquement les pays en développement et en transition, nous avons regroupé sous l'expression "enfants travailleurs" tous les enfants économiquement actifs âgés de moins de 12 ans, tous les enfants de 12 à 14 ans travaillant plus de 14 heures par semaine et tous les enfants de moins de 18 ans astreints à des pires formes de travail des enfants. En vue d'estimer le groupe d'âge des 5-14 ans, nous avons utilisé les mêmes données et des méthodes similaires à celles employées dans le récent rapport publié par l'IPEC (*Every Child Counts*, OIT, 2002), à savoir une extrapolation de 28 pays disposant de données d'enquêtes fiables au reste du monde. On a ainsi pu estimer globalement le nombre d'enfants travailleurs à près de 182 millions, soit 18,5 pour cent des enfants de ces tranches d'âge. (Du

fait des différences notables des méthodes d'enquête, il est difficile d'utiliser les informations pour extrapoler les résultats par régression). Nous n'avons pas tenté une extrapolation des enfants plus âgés astreints aux pires formes de travail ; nous avons préféré additionner les chiffres disponibles dans certains pays. Nous sommes donc arrivés à 10,8 millions d'enfants dans des formes dangereuses de travail et entre 8 et 20 millions dans des formes "intrinsèquement" condamnables, telles que le trafic, le travail forcé et la prostitution. Ces enfants ont majoritairement moins de 15 ans et ont donc déjà été comptabilisés dans l'estimation totale relative du travail des enfants.

Chapitre 4: Coût imputable à l'amélioration qualitative et quantitative de l'éducation.

Nous avons utilisé les coûts de l'éducation disponibles comme base de calcul du coût additionnel de la réalisation de l'objectif lié à l'éducation universelle, à quelques exceptions près. Premièrement, nous avons vérifié que le ratio élèves-enseignant était inférieur à 40 ; dans le cas contraire, nous avons budgété les fonds nécessaires à la réalisation de cet objectif. Deuxièmement, nous avons estimé les dépenses non personnelles, telles que fournitures et manuels scolaires, pour savoir si elles représentaient 15 pour cent des dépenses courantes ; dans la négative, nous avons budgété la différence. Des ajustements ont également été faits en ce qui concerne les insuffisances de la capacité de formation des enseignants de l'éducation tertiaire, le rôle des contributions directes des familles et des circonstances particulières comme le VIH/SIDA dans les pays les plus fortement frappés par l'épidémie. En nous fondant sur les calculs relatifs aux huit études nationales, nous avons fait des extrapolations pour les autres pays du monde en créant des estimations faibles, moyennes et élevées.

Les taux d'assiduité scolaire aux niveaux primaire et premier cycle du secondaire proviennent des enquêtes auprès des ménages et les chiffres obtenus sont inférieurs à ceux fournis par les ministères de l'Éducation. Globalement, les taux moyens se situaient à 76,2 pour cent pour le primaire et 48,9 pour cent pour le premier cycle du secondaire. Notre but est de remédier à la situation en trois "vagues" quinquennales commençant en 2000 pour le primaire et en 2005 pour le premier cycle du secondaire.

Le coût de base global pour amener le taux d'assiduité à 100 pour cent pour les deux niveaux scolaires est de 493 milliards de dollars. L'estimation la plus basse du coût potentiel de l'éducation par étudiant se situait à 438 milliards de dollars, alors que l'estimation la plus élevée avoisinait 606 milliards de dollars. Ce dernier chiffre représente une différence substantielle mais qui ne suffit pas pour autant à modifier les résultats globaux au vu de l'important excédent présenté au tableau 1-2.

Chapitre 5: Coûts directs de l'élimination du travail des enfants pour les familles.

Les familles participant au programme doivent assumer un coût important mais elles en retirent un bénéfice majeur. Alors que le travail des enfants sera progressivement éliminé sur une période de 20 ans, elles perdront la valeur économique de ce travail. Mais, si elles sont pauvres, elles bénéficieront dans le même temps d'un programme de transfert de revenus mis en œuvre par étape. (Dans la mesure où les transferts ne sont pas financés par des fonds destinés à d'autres usages, les ménages non pauvres pourraient payer davantage d'impôts). Ce chapitre estime chacune de ces composantes et les compare.

Une des caractéristiques essentielles de cette étude est d'accorder une valeur économique au travail des enfants. Dans cette volonté à éliminer le travail des enfants, la première idée qui vient à l'esprit c'est que les familles concernées, notamment les plus démunies, ne peuvent se permettre de faire l'impasse sur le revenu dégagé par les enfants. Malheureusement, on ne dispose pas de chiffres sur le sujet, et les informations dont disposaient les équipes nationales étaient parfois incomplètes. Au final, nous avons fait l'hypothèse que la contribution du travail des enfants au revenu familial représentait 20 pour cent de celle des adultes. Celle-ci se reflète dans les estimations de base que nous avons faites, même si l'augmentation de ce pourcentage à 25 pour cent (qui représente certainement une limite supérieure) accroîtrait le coût total de l'élimination du travail des enfants d'environ 60 milliards de dollars des Etats-Unis, ajustement mineur au vu du tableau 1-2.

Le transfert de revenus est une composante ambitieuse des programmes déjà mis en oeuvre, tels que l'initiative *Bolsa Escola* au Brésil. Elle utilise une formule qui transfère 60 à 80 pour cent de la valeur moyenne du travail des enfants par enfant d'âge scolaire scolarisé aux familles pauvres sans tenir compte de l'engagement éventuel passé ou actuel de l'enfant sur le marché du travail. (Le pourcentage exact dépend du degré de pauvreté et du nombre d'enfants d'âge scolaire par famille). Pour évaluer le montant total du financement d'un tel programme, nous avons utilisé les estimations de la valeur du travail des enfants extrapolées des données d'enquête sur l'ampleur de la pauvreté, et du nombre d'enfants d'âge scolaire par famille pauvre. Ce chapitre montre que le coût du programme de transfert n'est pas influencé par les changements vraisemblables de la formule utilisée en vue de son calcul ou par l'estimation du travail des enfants lui-même.

La comparaison entre la contribution financière perdue des enfants-travailleurs et le revenu perçu dans le cadre du transfert fait ressortir que le premier dépasse le second de peu (247 contre 214 millions de dollars). Mais ces montants se rapportent à des populations différentes. La compensation perçue par certaines familles démunies n'a parfois aucune influence sur le travail des enfants attendu que ces derniers ne travaillaient pas auparavant, alors que dans d'autres cas, des ménages contribuent à réduire le travail des enfants sans recevoir de prestations en retour car elles ne sont pas considérées comme des familles pauvres. Ainsi le montant modéré de l'agrégat des ménages reflète la taille prédominante du second groupe.

Chapitre 6: Coûts de l'élimination du travail des enfants pour le secteur public

Outre les coûts liés à l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation, le secteur public est confronté à deux autres coûts importants : celui de l'administration du programme de transfert de revenu et celui des interventions ciblant les enfants astreints aux pires formes de travail des enfants et ceux dont le travail ou le manque d'éducation engendre l'exclusion sociale. Notre objectif premier à ce niveau est l'élimination complète de ces pires formes d'ici 2010.

Nous supposons que le coût administratif du programme de transfert se situera à 5 pour cent de la somme transférée aux familles pauvres. Ce montant est arbitraire mais vraisemblable. (L'initiative *Bolsa Escola* et autres programmes existants offrent peu d'informations à cet égard car ils incluent également d'autres composantes.) Comme l'indique le tableau 1-2 cependant, les montants sont peu élevés en comparaison des autres coûts et bénéfices, un doublement des dépenses administratives serait pratiquement sans effet sur les conclusions de cette étude.

Nous avons chiffré le coût des interventions en nous fondant sur les estimations du nombre d'enfants bénéficiaires et sur les coûts unitaires des mesures prises par le passé dans ce secteur. Pour le premier, nous avons additionné les enfants engagés dans des formes dangereuses de travail ou dont la durée du travail est excessive (supérieure à 43 heures par semaine), les enfants astreints à des formes intrinsèquement condamnables du travail des enfants, les enfants réfugiés tels qu'estimés par le Haut Commissariat des Nations Unies aux réfugiés et les enfants népalais dont l'appartenance à une caste laisse penser qu'ils sont victime d'exclusion sociale. Ces nombres étant spécifiques à des pays particuliers, nous avons renoncé à les extrapoler. En conséquence, nos totaux sous-estiment fortement le nombre d'enfants susceptibles de bénéficier d'interventions. D'un autre côté, nous avons supposé que *tous* les enfants seraient ciblés, d'où un gonflement du coût attendu que de nombreux enfants seront soustraits du monde du travail dans le cadre d'autres composantes du programme d'action avec comme effets secondaires éventuels une amélioration de la situation des enfants qui n'étaient pas les bénéficiaires spécifiques. En conséquence, il est probable que notre sous-estimation du nombre d'enfants à cibler est de nature modérée plutôt qu'extrême.

Le coût unitaire (coût par enfant soustrait du travail ou réadapté) provient d'une étude sur les projets menés par l'IPEC dans 18 pays. Il passe de 139 dollars en Afrique du Nord et au Moyen-Orient à plus de 1 600 dollars en Amérique latine. (De nombreux programmes mis en œuvre en Amérique latine pour lutter contre la prostitution ont des coûts élevés en matière de réadaptation des enfants). Nous avons appliqué ces moyennes au nombre d'enfants socialement exclus ou astreints aux pires formes, et nous sommes parvenus aux totaux présentés dans la rubrique "Interventions" du tableau 1-2. Ce poste enregistre le coût le plus faible. Cependant, même en le multipliant par dix, il aurait peu d'effet sur la structure globale des résultats.

Chapitre 7: Bénéfices de l'éducation

Le principal avantage économique de l'élimination du travail des enfants sera le renforcement de la capacité de production découlant de l'imposition de l'éducation universelle jusqu'à l'âge de 14 ans. Difficilement contestable, cet argument résiste également à toute quantification. Enfin, la valeur économique de l'expansion de l'éducation sera aussi fonction des changements que connaît le pays au cours de la même période : efficacité et stabilité des institutions, création de nouvelles entreprises organisées de façon à tirer profit du niveau d'éducation élevé du capital humain et politiques économiques en vue de stimuler la croissance et le développement, entre autres. N'étant pas en mesure de prédire ces facteurs, nous avons plutôt tenu compte du lien récemment mis en évidence entre l'éducation et les revenus au niveau individuel, qui est estimé à partir des institutions et des politiques.

Cette méthode de calcul de la valeur de l'éducation a été utilisée dans de nombreux pays à travers le monde. Nous avons pris une valeur moyenne (selon laquelle chaque année additionnelle d'instruction se traduit par une augmentation de 11 pour cent des futurs revenus annuels) et nous l'avons appliquée à l'ensemble des pays. Puis nous l'avons multipliée par le salaire moyen de la main-d'œuvre non qualifiée spécifique à chaque pays. Nous avons également admis que les enfants commençaient à travailler à l'âge de 15 ans pour arrêter à 55 ans. A certains égards, cette approche est conservatrice car elle suppose que les salaires des travailleurs non qualifiés n'augmenteront pas au cours du temps (sauf en cas d'élévation du niveau d'instruction), que la durée d'activité ne dépassera pas 40 ans et que l'éducation

profitera aux seuls bénéficiaires directs et non pas indirectement à l'ensemble de la société. D'un autre côté, nous surestimons peut-être l'impact de l'éducation, car sa valeur peut être plus faible pour ceux qui ne s'engagent pas sur le marché de l'emploi, du fait de l'essor de l'enseignement (voire d'une inflation des diplômés) ou d'une amplification de sa portée dans les études sur les salaires qui nous ont servi de base.

La valeur monétaire de l'éducation peut au mieux être approximative. L'estimation de base que nous avons choisie paraît vraisemblable. Néanmoins, il est intéressant d'étudier l'évolution des résultats en fonction d'une rentabilité de l'éducation revue à la baisse. On pourrait à cet effet réduire le pourcentage d'augmentation des revenus en fonction des années d'instruction additionnelle. S'il était de 5 pour cent plutôt que de 11 pour cent, soit une réduction de moitié environ, l'avantage global régresserait pour passer de près de 5 billions de dollars des Etats-Unis à environ 2,3 billions. Ce qui réduirait, sans l'éliminer, la grande disparité entre les coûts et les bénéfices dans notre étude ; elle excéderait toujours 1,6 billions de dollars, soit un rendement interne légèrement inférieur à 23 pour cent.

Chapitre 8: Bénéfices liés à la santé

La convention n° 182 de l'OIT exige que la priorité soit accordée à l'élimination des pires formes de travail des enfants. Celle-ci a un coût comme l'a montré l'examen des interventions du programme. La majorité des avantages sont humanitaires; toutefois, l'amélioration subséquente de la santé des enfants dégagera des gains économiques tangibles. Il est important de rappeler que cette tentative de quantification des bénéfices ne signifie pas que nous ramenons la santé à *sa seule* valeur économique. La protection de la santé des enfants est essentielle à plusieurs égards ; l'argument économique en est un, peut-être le moins important. Néanmoins, cette étude portant sur les coûts et bénéfices économiques de l'élimination du travail des enfants, nous devons estimer la valeur d'une amélioration de la santé d'une manière ou d'une autre.

Notre approche est basée sur une comparaison entre les gains potentiels sur la santé découlant de l'élimination des formes dangereuses de travail des enfants et ceux dus à l'élimination d'autres risques sanitaires ayant déjà fait l'objet d'études relatives à leur impact sur la croissance économique. A cette fin, il faut adopter un système commun de mesure de l'importance de ces risques. Nous avons donc adopté l'indicateur DALY (« Disability Adjusted Life Year ») développé par l'Organisation mondiale de la santé ; il exprime les années de vie saine perdues par un individu en raison d'une incapacité. Cet indicateur permet d'additionner un large éventail de maladies et de lésions pour aboutir à un chiffre unique. Nous avons sélectionné quatre études importantes sur l'impact économique d'un mauvais état de santé ; la première concernait la sécurité et la santé au travail aux Etats-Unis et les trois autres le paludisme en Afrique subsaharienne. En convertissant les risques sanitaires en DALY (en utilisant les données du rapport de l'OMS intitulé *Global Burden of Disease Study*), nous avons pu exprimer les résultats de ces études sous forme d'un pourcentage du revenu national perdu par DALY.

A ce stade, la principale difficulté rencontrée concerne la pénurie de données systématiques concernant l'impact sur la santé des formes dangereuses de travail des enfants. Une étude spéciale a donc été commanditée sur les avantages sanitaires de l'élimination du travail des enfants (Fassa, 2003). Malgré les innombrables informations recueillies sur les risques encourus par des groupes spécifiques d'enfants, la seule enquête nationale représentative est

celle menée aux Etats-Unis; elle fournit des taux d'incidence des lésions infligées aux enfants selon la principale classification des industries. Ces taux ont été convertis en DALY puis appliqués à une série de 18 pays pour lesquels nous disposions de données d'enquête sur la composition par industrie du travail des enfants. Nous avons ensuite fait des extrapolations pour les pays restants.

Le principal résultat relativement aux bénéfices sanitaires (tableau 1-2) exploite cette méthodologie et utilise un rapport intermédiaire entre le DALY et le revenu national par habitant tiré d'une des études sur le paludisme. Deux des études sur le paludisme fournissent un rapport d'environ dix fois inférieur tandis que l'étude sur la sécurité et la santé au travail donne un rapport de près de dix fois supérieur. En conséquence, les bénéfices sur la santé pourraient être dix fois inférieurs au coût de base ou dix fois supérieurs. La relation de base nous paraît intuitivement raisonnable car elle considère que, pour chaque année de vie prématurément perdue, la société prendra à sa charge un coût légèrement inférieur à 40 pour cent du revenu moyen par habitant. L'autre incertitude majeure tient à l'utilisation de données américaines comme source de calcul de la relation travail-risque dans les pays en développement et en transition. Nous estimons qu'elles sont probablement sous-estimées car le travail est probablement moins dangereux dans les pays développés et que les données américaines incluent les lésions mais pas les maladies. D'une façon générale, il est possible que le véritable avantage économique découlant de l'élimination des formes dangereuses de travail des enfants soit plusieurs fois supérieur à notre estimation.

Chapitre 9: Implications de l'étude pour l'élaboration de politiques et la future recherche

Les problèmes de politique ont été abordés dans la première partie de ce résumé. D'un point de vue méthodologique, cette première étude globale sur les aspects économiques du travail des enfants et de son élimination a révélé une pénurie d'informations disponibles. La ferme détermination à mettre un terme au travail des enfants exigera des estimations plus nombreuses et plus fiables des coûts en particulier, en vue de mettre en œuvre et de financer des programmes aux niveaux national et régional. Il faut renforcer la recherche dans différents secteurs comme les revenus et la productivité des enfants-travailleurs, l'évolution des indicateurs sur le travail des enfants dans certains pays, les indicateurs appropriés de la qualité de l'enseignement, l'accessibilité et le coût de l'enseignement secondaire du premier cycle, et l'impact sur la santé des pires formes de travail des enfants. Dans tous ces secteurs, nous avons dû émettre des hypothèses par manque de données fiables. L'élaboration de politiques concrètes, plutôt qu'hypothétiques, doit reposer sur des données fiables.